



CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la réunion du mercredi 21 octobre 2015, 15 h 15, au SE-2030 au pavillon des Sciences

Éric Therrien agit à titre de président. Il fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 2 septembre 2015
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information
 - 4.1 Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail (18 au 24 octobre 2015)
5. Ajustement de la Politique locale de remboursement
6. État de la négociation
7. Préparation locale à la grève
8. Échange autour des effets des coupures dans les départements
9. Questions diverses
10. Clôture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition 2015-2016 CS-05

Que l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

Proposé par Geneviève Raymond
Appuyé par Lynda Gagnon

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 2 septembre 2015

Proposition 2015-2016 CS-06

Que le procès-verbal du 2 septembre 2015 soit adopté.

Proposé par Jean Déziel
Appuyé par Alexandre Daigle

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Affaires découlant du procès-verbal

- Marche mondiale des femmes à Trois-Rivières

Le 17 octobre dernier, la Marche mondiale des femmes avait lieu à Trois-Rivières. Près de 10 000 personnes étaient présentes afin de marcher pour l'élimination de la pauvreté chez les femmes et faire preuve de solidarité pour les femmes autochtones disparues et assassinées.

– Activité du 1^{er} octobre

L'activité prévue le 17 septembre a été déplacée au 1^{er} octobre. Ce fut un succès. Nous avons eu une très bonne couverture médiatique.

– Échange autour de préoccupations communes d'ordre pédagogique ou syndical

L'Exécutif n'a pas été en mesure de faire le suivi de plusieurs préoccupations énoncées par les déléguées et les délégués syndicaux étant donné le nombre de dossiers locaux à régler et la négociation. Au sujet des problèmes liés à l'informatique, les coordonnatrices et les coordonnateurs sont invités à interpeller Josée Thibeault, des services informatiques, dans le cadre de sa tournée dans les départements.

4. Information

4.1 Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail (18 au 24 octobre 2015)

Éric Therrien transmet quelques informations au sujet de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail qui a lieu du 18 octobre au 24 octobre sous le thème « L'Austérité n'aura pas notre peau ». En 2014, la CSST répertoriait en Mauricie 13 décès suite à un accident de travail. Quelques statistiques pour 2014 : 57 morts liés au travail; 107 morts liés aux maladies professionnelles et plus de 80 000 accidents déclarés.

5. Ajustement de la Politique locale de remboursement

Proposition 2015-2016 CS-07

Que le Conseil syndical entérine l'indexation suivante pour le coucher : de 129,80\$ à 136\$

Proposé par Alain Dumas
Appuyé par Yanick Descheneaux

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. État de la négociation

À la table centrale, Charles Gagnon présente un état de la négociation. Les travaux sur les salaires se font à un rythme lent. Le Conseil du trésor veut aborder la relativité salariale en parlant d'architecture salariale. Il souhaite revoir les échelles (de 165 à 28) afin de régler des incohérences dans la structure salariale. Le Front commun a démontré de l'ouverture afin d'évaluer les impacts de ce réajustement salarial sur notre rémunération. Cet exercice de restructuration des échelles salariales pourrait bonifier de 1,9% pour l'ensemble des salariées et des salariés du secteur public et de 10% pour d'autres. On remarque une grande variation pour chacune des catégories d'emploi.

Élise Jacob poursuit en présentant un compte rendu des pourparlers à la table sectorielle. Comme à la table centrale, le processus de négociation est aussi lent pour les profs de cégep. Le 23 septembre dernier, la partie patronale faisait un nouveau dépôt qui fut rejeté par l'Alliance syndicale des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC). Quelques attaques à nos conditions de travail : 32 heures de disponibilité au cégep; les coordinations départementales nommées par les directions; refus d'ajouter des ressources pour les EESH; retour du calcul de la CI de 2005; refus de maintenir les lettres de garanties; abolition des libérations syndicales; acquisition de la permanence si seulement le prof est sur un poste pendant 3 ans;

aucune ouverture de poste après le 31 mai; etc.. Donc, les travaux n'avancent pas si bien et aucun gain n'a été enregistré. Elle invite les membres à prendre connaissance du Rapport de table #5 pour avoir de plus amples informations.

7. Préparation locale à la grève

L'Exécutif présente une FAQ pour éclairer les membres sur l'exercice de la grève. Cette foire aux questions a été élaborée à partir de celle rédigée par le Syndicat des profs du Cégep de Sherbrooke.

1. Quelles sont les dates des journées de grève au Cégep de Trois-Rivières?

Les membres de notre syndicat seront en grève les jours suivants : 28 octobre 2015; 12 et 13 novembre; 1, 2 et 3 décembre 2015.

2. Qui a déterminé les dates de grève?

Le Front commun 2015, composé de trois grandes organisations syndicales regroupant des employés et des employées du secteur public (CSN, FTQ, SISF), a déterminé la stratégie de grève nationale à appliquer en trois vagues. C'est donc le Front commun qui a choisi et a réparti les dates des six jours de grève en fonction du déploiement national par région.

3. Quels sont les syndicats qui seront en grève en même temps que le nôtre?

- Première vague - 28 octobre 2015 : les syndicats du Front commun 2015 des régions de l'Estrie, de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie, tous secteurs publics confondus (santé, éducation, fonction publique).
- Deuxième vague - 12 et 13 novembre 2015 : les syndicats du Front commun 2015 des régions de l'Estrie, de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de Québec-Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, tous secteurs publics confondus (santé, éducation, fonction publique), ainsi que les fonctionnaires et ouvriers de la fonction publique du Québec et de l'Agence du revenu du Québec (syndicats panquébécois).
- Troisième vague - 1, 2 et 3 décembre 2015 : grève nationale (tous secteurs et toutes régions).

4. Au Cégep de Trois-Rivières, est-ce que tous les syndicats seront en grève en même temps que nous?

Oui, les trois syndicats présents au cégep (profs, personnel de soutien et personnel professionnel) seront en grève en même temps. Le soutien et notre syndicat sont membres de la CSN, donc regroupés au sein du Front commun.

Bien qu'il ne soit pas membre du Front commun, le Syndicat des professionnels a convenu sur le plan national de joindre son mandat de 5 jours à celui du Front commun. Nous serons donc tous en grève pour 5 des 6 jours (si le mandat est exécuté dans son intégralité).

APPLICATION DE LA GRÈVE

5. Pourquoi est-il nécessaire de tenir un piquetage lors d'une journée de grève?

À la base, l'objectif de la grève est d'obtenir un effet perturbant majeur sur les activités normales de l'établissement. En ce sens, le piquetage sert, de manière pratique, à bloquer les accès au cégep afin d'empêcher les gens d'entrer à l'intérieur (notamment les membres de la direction) et d'y tenir des activités de travail.

Cela dit, le piquetage joue aussi – et surtout – un rôle symbolique très fort : il constitue une démonstration de solidarité. Faire cette démonstration sans équivoque incite notre employeur à constater l'application concrète de la grève. Bref, lors d'une journée de grève, un des moments forts est le déploiement du piquetage. Le nombre de syndiqués présents est de la plus haute importance, car le nombre de personnes qui bloquent les portes doit être suffisant pour dissuader la direction de tenir quelque activité que ce soit sur les lieux du cégep pendant la durée de la grève.

6. Suis-je obligé de me présenter pour faire du piquetage?

Nous avons évidemment besoin que tous les membres du syndicat soient présents afin de concrétiser la volonté collective exprimée en assemblée générale le 18 septembre dernier. Le cadre hautement démocratique dans lequel la décision a été obtenue fait en sorte que la lutte est menée au nom de tous les profs, qu'ils soient présents ou non sur la ligne de piquetage. Cela dit, la décision de s'y présenter ou non appartient à chacun, mais nous souhaitons que le devoir de solidarité et la tradition de ralliement convaincront les membres de participer aux actions de la journée.

Cependant, soyez informé qu'il est impératif de participer au piquetage durant votre bloc de 4 heures pour obtenir une indemnité financière du syndicat et du Fonds de défense professionnelle de la CSN (FDP). Pour s'en prévaloir, il est obligatoire de signer la feuille de présence chaque jour de grève. Vous pouvez bien entendu demeurer plus longuement sur les lignes de piquetage et participer aux activités offertes sur les lieux.

7. Les activités hors campus auxquelles les profs doivent participer et qui sont planifiées lors des journées de grève peuvent-elles avoir lieu?

Non. Répétons que :

- 1) l'exercice de la grève signifie l'arrêt de tout travail;
- 2) le Code du travail interdit aux membres d'un syndicat en grève d'accomplir en tout ou en partie leur tâche. Quiconque ne respecte pas la loi s'expose à des poursuites pénales.

8. Les stages peuvent-ils avoir lieu les jours de grève?

Cela dépend du type de stage. Il existe deux scénarios possibles :

- Les stages avec supervision directe des profs :

Si la ou le professeur doit être présent pour que le stage ait lieu, celui-ci est annulé lors de la journée de grève. Une personne qui ne respecte pas cette consigne est considérée un briseur de grève au sens du Code du travail.

- Les stages sans supervision directe des profs :

Si la présence du professeur n'est pas requise, la décision revient à la direction de maintenir ou non ce type de stage.

9. Dois-je réaménager ma session en prévision de la reprise des journées de grève au bout du calendrier scolaire?

Non. Aucun protocole de retour n'a été négocié avec la direction jusqu'à maintenant pour la reprise ou non des journées de grève au bout du calendrier scolaire 2015-2016.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

10. À quelle heure dois-je me présenter le matin du 28 octobre?

Le 28 octobre prochain, à l'instar des autres jours de débrayage de l'actuel conflit de travail, les profs devront être présents sur la ligne de piquetage de 8 h à 12 h ou de 12 h à 16 h, selon l'horaire de piquetage qui vous a été envoyé, ce qui équivaut à un minimum de quatre heures de piquetage par jour de grève. Pour chaque jour de grève, chaque membre devra signer une feuille de présence statuant de son heure d'arrivée sur la ligne de piquetage et de son heure de départ.

11. Pourrai-je entrer dans les bâtiments du cégep le 28 octobre?

Non. Même si la direction du cégep laisse une porte déverrouillée par bâtiment, nous demandons aux profs de respecter les lignes de piquetage et l'exercice de la grève en ne pénétrant pas dans les bâtiments lors des journées de grève. Notez cependant qu'une tente, où il sera possible de se réchauffer en cas de grand froid, sera montée sur le terrain du cégep. Aussi, des chaises et des tables permettront aux uns et aux autres de se reposer un peu.

12. Qu'en est-il des profs à la formation continue au collégial?

Étant membres des unités d'accréditation, ils ont le droit de vote. Les chargés et les chargées de cours de la formation continue ne reçoivent pas de rémunération lorsqu'il y a grève au moment où ils devraient donner un cours. Cependant, la norme veut que les cours de la formation continue soient généralement repris après la grève. Par conséquent, la grève a pour effet de retarder la rémunération des chargés et des chargées de cours de la formation continue.

13. Qu'arrive-t-il aux profs en congé de maternité, de paternité, parental ou en congé de maladie pendant la grève?

Comme ces profs ne subiront pas de coupure salariale, ils ne pourront recevoir une prestation de grève. Par conséquent, ils ne sont pas tenus de faire du piquetage. Précisons que la personne ayant fait la grève ne sera pas pénalisée dans l'établissement de la période au cours de laquelle sa rémunération assurable est prise en compte (tant que cette grève dure moins d'un an).

14. S'il m'arrivait un accident, est-ce que je suis couvert par mon régime d'assurance médicament/dentaire pendant la durée d'une grève?

Si l'assurance est suspendue par la grève ou le lock-out, l'assureur doit maintenir la couverture lors des 30 jours suivant le déclenchement de la grève ou du lock-out. Après cette période, nous n'aurons pas le choix que d'adhérer à l'assurance médicaments publique.

15. Qu'arrive-t-il de mes cotisations au RREGOP pendant la grève?

Dans le cas d'une absence de 30 jours consécutifs et moins, qu'elle soit autorisée ou non, la reprise de la cotisation est obligatoire au moment du retour au travail (tant pour l'employé que pour l'employeur), à raison de 1,5 fois la cotisation régulière jusqu'à l'acquittement complet.

16. Puis-je amener mes enfants sur la ligne de piquetage?

Oui. Étant donné que les enseignants et les enseignantes du primaire et du secondaire de la région, membres du Front commun, seront en grève en même temps que nous, les enfants n'auront pas d'école. Les services de garde ne seront pas ouverts non plus. En conséquence, vous pourrez amener vos enfants sur le site de grève du cégep. Évidemment, vous en serez responsable. Nous allons prévoir tente, chauffage d'appoint, collation et quelques éléments pour amuser vos enfants!

17. Je veux m'impliquer dans l'organisation de la journée ou j'ai une idée pour une activité lors de la grève. Qui dois-je contacter?

Nous vous invitons à contacter votre exécutif syndical (#2702 ou par courriel) le plus tôt possible. Les suggestions et l'huile de bras sont toujours appréciées!

La présentation terminée, Marie-Eve Bérubé poursuit sur la logistique de la journée du 28 octobre. Les horaires de piquetage ont été acheminés par courriel. Les membres sont invités à vérifier si des erreurs se sont glissées et si les contraintes ont été respectées. Il est possible de faire des changements entre profs, mais il faut en avertir l'Exécutif. Pendant la journée, les profs seront invités à compléter un carton de la CSN pour avoir accès au Fonds de défense professionnelle. Des approches ont été faites auprès de certains départements pour des activités de création. Au niveau des installations, deux tentes sont prévues avec du chauffage. Du café et des collations seront disponibles pendant la journée. En terminant, les membres devront signer la feuille de présence.

Charles Gagnon prend la parole pour expliquer le protocole intervenu avec la direction lundi dernier concernant l'accès au collège. Toutes les portes seront verrouillées à l'exception de la porte 1 aux Sciences et la porte 6 aux Humanités. Aucun cours ne sera dispensé à la formation continue.

Au sujet des communications en période de négociation, Élise Jacob apporte quelques précisions. Les déléguées et les délégués syndicaux sont invités à remplir la pyramide téléphonique de leurs départements advenant que le Collège décidait de bloquer les courriels. Une invitation à tous les profs de cliquer « j'aime » sur notre page Facebook. À surveiller certains courriels où l'Exécutif sollicite la participation des profs à des visites impromptues. D'ailleurs, le Conseil central du Cœur du Québec nous invite demain au Delta, à 7 h.

En conclusion, Éric Therrien rappelle qu'une assemblée générale aura lieu le mercredi 10 novembre sur un état de situation des négociations et un début de réflexion sur une loi spéciale.

8. Échange autour de préoccupations communes d'ordre pédagogique ou syndical

L'Exécutif veut recueillir des informations en lien avec les effets des coupures au cégep. Les membres sont invités à intervenir. Plusieurs membres dénoncent les situations suivantes :

- l'abolition du poste de la réceptionniste;
- l'abolition du poste de la secrétaire de Jean Morissette;
- la fermeture de l'Observatoire au public;
- la diminution du budget d'imprimerie;
- la baisse des effectifs au service informatique pour le support aux profs;
- l'abolition du poste de Madeleine Dignard à la formation continue.

9. Questions diverses

Élise Jacob va lancer un appel à tous les profs sur les effets des coupures pour un éventuel article dans le *Point d'ordre* afin de mieux nous situer sur les impacts au niveau local .

10. Clôture de la séance

La levée de la réunion est proposée par Étienne Cossette et appuyée par Mathieu Sicard.

Lise Verville a agi comme secrétaire.

ANNEXE A**ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :**

Arts plastiques	
Biologie	Marie-Geneviève Ricard
Chimie	Normand Denicourt
Design d'intérieur	Francine Gauthier
Éducation physique	Véronique Audet – Mathieu Sicard
Géo – Histoire – Sc. Politique	
Informatique	Fabrice Dehoulé
Langues	Alexandre Daigle
Littérature et communication	Jean-François Morissette
Mathématique	Alexandre Brizard
Musique	
Philosophie	Jonathan Roy
Physique	Julien Vassallo
Psychologie	Lynda Méthot
Sciences sociales	Alain Dumas
Soins infirmiers	
Techniques administratives	
Techniques d'hygiène dentaire	Lynda Gagnon
Techniques de diététique	Isabelle Maheux
Techniques de la documentation	Geneviève Raymond
Techniques de génie mécanique	Jean Déziel
Techniques de travail social	Yanick Descheneaux
Techniques du génie métallurgique	Jean-François Corriveau
Techniques policières	
Technologie de la mécanique du bâtiment	Martine Thibault
Technologie de l'architecture	Étienne Cossette
Technologie du génie civil	
Technologies des pâtes et papiers	
Technologies du génie électrique	Hugues Paquin
Théâtre et médias	
Exécutif	Marie-Eve Bérubé
Exécutif	Élise Jacob
Exécutif	Jean Fournier
Exécutif	Éric Therrien
Exécutif	Charles Gagnon